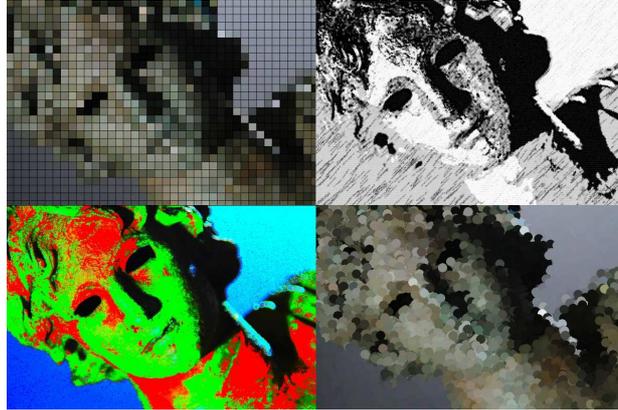


Règlement du concours « Votre Éphèbe »



Article 1 : Objet

Le musée de l'Éphèbe et d'archéologie sous-marine de la ville d'Agde organise à compter du 17 mai 2014, un concours intitulé « Votre Éphèbe ». Cette opération s'inscrit dans le cadre des événements du 50^{ème} anniversaire de la découverte de la statue de l'Éphèbe d'Agde.

Article 2 : Présentation du concours

Ce concours est gratuit et ouvert à tous selon trois catégories d'âge :

*Enfants (7-11 ans)

*Adolescents (12-17 ans)

*Adultes (18 ans et +)

Le concours est destiné aux personnes souhaitant témoigner de leur attachement à l'Éphèbe d'Agde et faire connaître leur talent à travers l'Art comme outil d'expression.

Article 3 : Thématique

Les œuvres proposées doivent représenter l'Éphèbe d'Agde, de manière artistique ou humoristique (sans caractère dégradant ou infamant) selon les techniques suivantes : peinture, estampe, dessin, lithographie, sculpture, gravure, photographie, collage, tissage, tapisserie, émail, verre, vidéo et dessin-assemblage numérique.

Article 4 : Conditions de participation

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image de leur création et de la photographie de leur œuvre. La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

Article 5 : Modalités de participation et réception des œuvres

Les participants doivent faire parvenir leur œuvre impérativement entre le 15 juillet et le 31 août 2014 à l'accueil du musée de l'Éphèbe. Le participant doit joindre avec son œuvre la fiche d'inscription (disponible à l'accueil) en remplissant les renseignements suivants :

- nom,
- prénom,
- numéro de téléphone,
- adresse postale,
- adresse électronique, le cas échéant
- titre de l'œuvre.
- matériau utilisé
- dimensions de l'œuvre

5.1 : Photos numériques

Pour participer, il suffit d'envoyer par courrier électronique les photographies en format JPG, accompagnées des renseignements ci-dessus énoncés à l'adresse : concours.votre.ephebe@ville-agde.fr

5.2 : Autres œuvres

Pour les œuvres sur tout autre support que photo numérique, les faire parvenir avec les renseignements ci-dessus énoncés au verso de chaque photo à l'accueil du musée de l'Ephèbe.

Article 6 : Critères de sélection

Chaque membre du jury attribuera une note sur 20 à chacune des œuvres qui seront jugées sur trois aspects : le respect du thème, la technique et l'originalité. Les 20 meilleures œuvres de chaque catégorie seront sélectionnées.

Article 7 : Récompenses :

Des prix viendront récompenser les 20 meilleures œuvres.

Les trois meilleures œuvres sélectionnées de chaque catégorie, seront exposées au musée de l'Éphèbe du 15 septembre jusqu'au 21 décembre 2014.

7.1 : Prix :

***Catégorie 7-11 ans**

*1^{er} prix : une petite reproduction en résine de l'Ephèbe d'Agde, deux places pour le spectacle d'ouverture de la Saison Culturelle d'Agde 2014-2015, une grande médaille « Ephèbe » et deux entrées gratuites pour le Musée de l'Ephèbe.

*2^{ème} prix : une petite reproduction en résine du buste de l'Ephèbe d'Agde, un lot de reproductions de monnaies antiques et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*3^{ème} prix : un livre « La grande imagerie grecque », un livre « L'archéologie en 14 expériences », un lot de reproductions de monnaies antiques, un crayon-casque antique et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*4^{ème} prix : un livre « Au temps des Grecs », un coffret en bois contenant un stylo sérigraphié, un lot de reproductions de monnaies antiques et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*5^{ème} prix : un stylo sérigraphié dans un étui en velours, quatre fascicules illustrés sur les grandes civilisations de l'Antiquité et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*Du 6^{ème} au 10^{ème} prix : un fascicule illustré sur la Grèce antique, une petite médaille « Ephèbe » et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*Du 11^{ème} au 20^{ème} prix : deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*Catégorie 12-17 ans

*1^{er} prix : un baptême de plongée au Cap d'Agde offert par « Cap Bleu », deux places pour le spectacle d'ouverture de la Saison Culturelle d'Agde 2014-2015, un guide des collections du musée de l'Ephèbe, un paréo noir et blanc à l'effigie de l'Ephèbe et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*2^{ème} prix : une grande reproduction en résine du buste de l'Ephèbe, un guide des collections du musée de l'Ephèbe et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*3^{ème} prix : un jeu PC de stratégie « Alexandre » (UBISOFT), un guide des collections du musée de l'Ephèbe et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*4^{ème} prix : un coffret DVD de la série d'animation japonaise « Alexander » (KAZE), un livre « L'archéologie en 14 expériences » et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*5^{ème} prix : un coffret DVD de la série d'animation japonaise « Alexander » (KAZE) et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*Du 6^{ème} au 10^{ème} prix : un livre « Rome, capitale d'une empire », un paréo noir et blanc à l'effigie de l'Ephèbe et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*Du 11^{ème} au 20^{ème} prix : deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*Catégorie adultes

*1^{er} prix : une reproduction en résine de la tête de l'Ephèbe, le livre « De l'Ephèbe à l'Alexandre d'Agde » et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*2^{ème} prix : une reproduction en résine de la main de l'Ephèbe, le livre « De l'Ephèbe à l'Alexandre d'Agde » et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*3^{ème} prix : une petite reproduction en résine de l'Ephèbe d'Agde, un guide des collections du musée de l'Ephèbe et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*4^{ème} prix : un livre « De l'Ephèbe à l'Alexandre d'Agde », un guide des collections du musée de l'Ephèbe, un livre « Le Cap d'Agde et son histoire » et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*5^{ème} prix : un livre « De l'Ephèbe à l'Alexandre d'Agde », un guide des collections du musée de l'Ephèbe et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*Du 6^{ème} au 10^{ème} prix : un paréo noir et blanc à l'effigie de l'Ephèbe, un coffret en bois contenant un stylo sérigraphié et deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

*Du 11^{ème} au 20^{ème} prix : deux entrées gratuites pour le musée de l'Ephèbe.

7.2 :

Les gagnants seront informés par courriel ou par téléphone. Le palmarès sera dévoilé le samedi 13 septembre 2014 au musée de l'Ephèbe, lors de la cérémonie du 50^{ème} anniversaire de la découverte de l'Éphèbe d'Agde.

7.3 :

Le président du jury remettra les premiers prix aux lauréats de chaque catégorie le jour de l'annonce du palmarès. Le prix gagné ne pourra être échangé.

Article 8 : Composition du jury

Le jury est composé comme suit :

- L'élue au Patrimoine de la ville d'Agde (président(e))
- La Directrice du Département Culture de la ville d'Agde
- La Conservatrice et Directrice des musées d'Agde
- Le responsable du service des publics des musées d'Agde
- Un représentant du service éducatif du musée de l'Éphèbe
- Un représentant du service Communication de la Ville d'Agde
- L'artiste Arancha Tejedor

Article 9 : Exclusions

Sont exclus du concours les œuvres répondant à une ou plusieurs clauses suivantes :

9.1 : Dépassement de la date limite d'envoi :

Les œuvres envoyées après la date limite du concours seront classées hors concours.

9.2 : Droit de regard :

Les responsables du concours se réservent aussi le droit de retirer les œuvres qu'ils jugent comme pouvant revêtir un caractère dégradant ou contraire aux lois en vigueur. Le participant ne pourra aller à l'encontre de la décision du jury en cas de d'élimination des œuvres jugées irrecevables.

Lors de la période de vote, si une anomalie était constatée (ex : photographie ne respectant pas les droits à l'image), les responsables du concours se réservent le droit de retirer la ou les photo(s) concernée(s).

9.3 : Respect du règlement :

Les organisateurs du concours ont le droit d'éliminer le ou les candidats en cas de non-respect partiel ou total du présent règlement.

Article 10 : Droits d'auteur et à l'image et autorisation de publication

En soumettant des photographies, les participants déclarent de fait être l'auteur de la ou des photo(s) proposée(s). Les participants reconnaissent également avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires de droit à l'image. La Ville d'Agde ne saurait être tenue pour responsable de toute déclaration mensongère ou erronée sur le droit d'auteur et à l'image des clichés.

10.1 : Concession du droit à l'image

Tous les participants donnent le droit et la permission aux organisateurs du concours d'utiliser leurs noms, les œuvres et photos soumises et leurs titres à des fins promotionnelles sans aucune forme de rémunération, permission ou avis.

10.2 : Autorisation de publication

Le participant consent à ce que les photos des œuvres soumises soient déposées et consultables sur le site Internet de la ville d'Agde (www.ville-agde.fr) et sur le site du musée de l'Éphèbe (www.museecapdagde.com).

Article 11 : Responsabilités

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables suite à tous problèmes liés au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

En outre, les organisateurs ne sauraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image ou du droit d'auteur par le dépositaire des photos.

Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours.

Article 12 : L'exposition

L'exposition des trois premières œuvres de chaque catégorie se tiendra du lundi 15 septembre au dimanche 21 décembre 2014 au sein du musée de l'Éphèbe.

Article 13 : Obligations

La participation à ce concours implique l'accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera tranchée par les organisateurs dans l'esprit qui a prévalu à la conception de l'opération.